

MARCHE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

REHABILITATION D'UNE MAISON DE
CENTRE DE VILLAGE

RECEMMENT ACQUISE PAR LA MAIRIE DE CHAUX
LA LOTIERE

Note de Programme

Date limite de réception des offres :

Vendredi 20 Septembre 2019 à 19h00

ELEMENTS DE PROGRAMME

Historiquement, le bâtiment concerné a été construit au 19^{ème} adossé à un étang, à usage de scierie, fabrication de clous, garage et petit commerce. Dans les années 1990, une partie du bâtiment a été acquise par la commune pour y installer une salle des fêtes et les ateliers communaux. Courant 2018, les propriétaires ont souhaité céder à la Commune le reste du bâtiment se trouvant en plein du centre du village. La proximité de la Salle des fêtes et sa localisation ont un intérêt particulier pour la vie de notre village.

Le bâtiment a un double accès au domaine public : par la Rue basse et par la Route de Bonnevent.

Cette construction est ancienne et dans un mauvais état général. Sa capacité peut être estimée entre 400 et 500 m².

Après consultation, la population a exprimé les besoins suivants que nous souhaitons mettre en œuvre :

- Logement ou Maison d'Assistantes Maternelles
- Médiathèque
- 2 Salles de rencontre
- Annexe à la salle des fêtes

Le montant des travaux sur lequel portera le pourcentage de rémunération du maître d'œuvre est estimé à 460 000 € HT, financé par la Commune de Chauvignelles.

Ce projet de réaménagement pourra bénéficier de diverses subventions : DETR : Dotation d'équipement des Territoires Ruraux, Economies d'Energie (SIED 70, ...), Département et Région

D'un point de vue technique et esthétique, nous souhaitons réaligner les toitures avec celles de la salle des fêtes existante et apporter un dégagement le long de la Route de Bonnevent pour la sécurisation des piétons et des futurs usagers du bâtiment (démolition et réaligement des dalles à prévoir).

D'un point de vue cadre de vie, le verger et le kiwitier en façade devront être préservés. Le bras d'eau permettant l'évacuation du trop-plein de l'étang ne devra pas être ni modifié, ni obstrué dans la phase de travaux.

Les Contraintes Réglementaires

Les règles de constructibilité

La commune de Chauv La Lotière est dotée d'un POS. Le terrain d'assiette de l'opération est en zone U.

A noter qu'un PLUI est en cours de réalisation au sein de la Communauté de Communes du Pays Riolais, il existe un risque qu'à partir du 31/12/2019 et pour une période de plusieurs mois l'ensemble de la constructibilité des 33 communes de la CCPR soit régit par le Règlement National d'Urbanisme, à défaut de validation dans les délais initialement autorisés

Risques sismiques

La sismicité est présente en Franche Comté. Cette région est classée en zones allant de 2 (faible) à 4 (moyenne).

La commune de Chauv La Lotière est classée en zone de sismicité 2 (faible).

Les risques naturels et/ou technologiques

La commune de Chauv La Lotière n'est pas située dans le périmètre d'un plan de prévention de risques naturels prévisibles (PPRn)

Contraintes Etablissement Recevant du Public

Le bâtiment sera répertorié comme un Etablissement Recevant du Public (E.R.P). Le maître d'œuvre veillera à réaliser un projet conforme aux normes en vigueur.

Alimentation EP - Assainissement – Electricité

Tous les réseaux sont disponibles en limite de propriété. Les branchements seront à reprendre entièrement du bâti jusqu'aux réseaux.

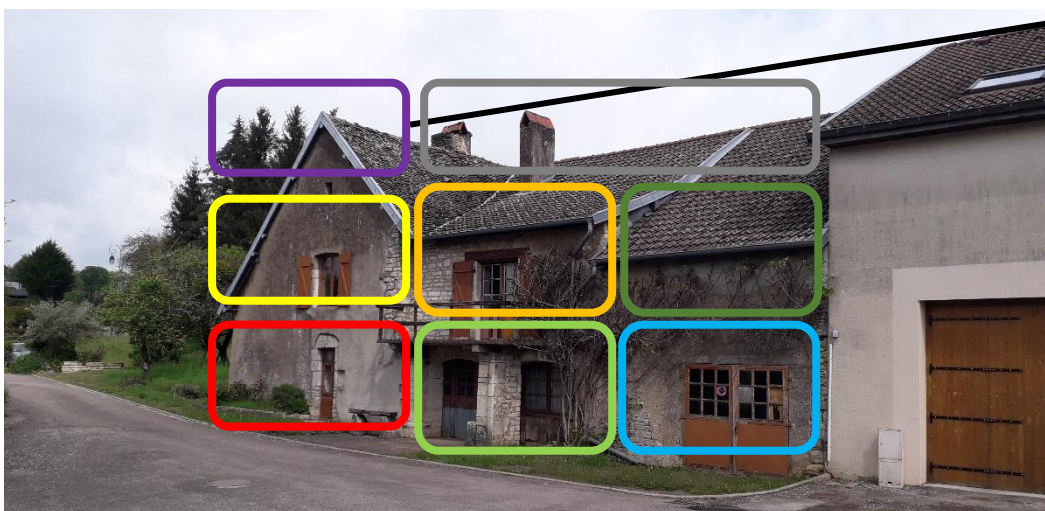
Le Programme Constructif

Idées directrices de l'organisation future

Situation actuelle : vue Rue Basse



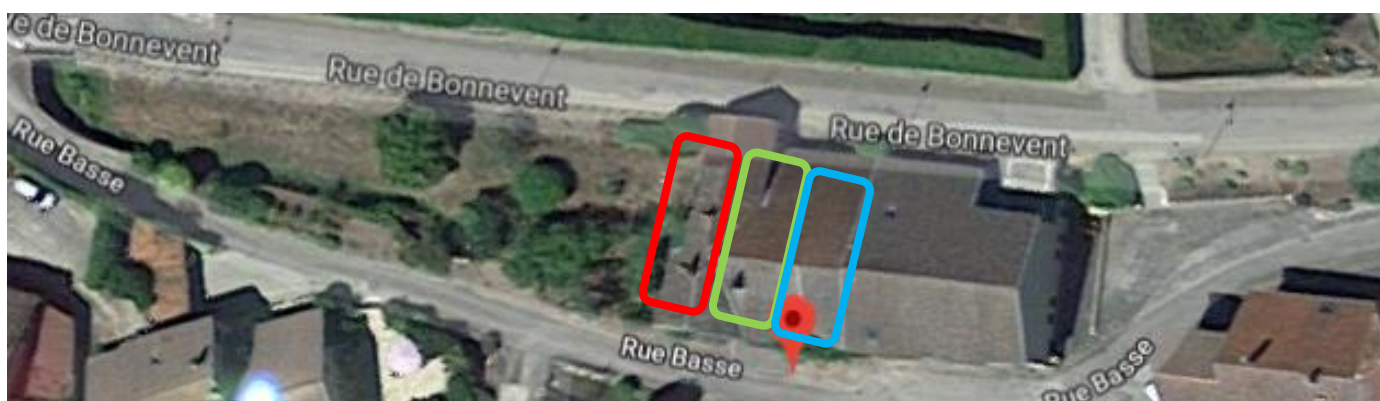
Organisation souhaitée :



Réalignement du toit.

Code couleur
Locaux Techniques
Salle de rencontre 1
Salle de rencontre 2
Logement ou MAM
Médiathèque
Annexe à la salle des fêtes existante
Logement ou MAM
Médiathèque

Organisation Rez de chaussée Rue Basse

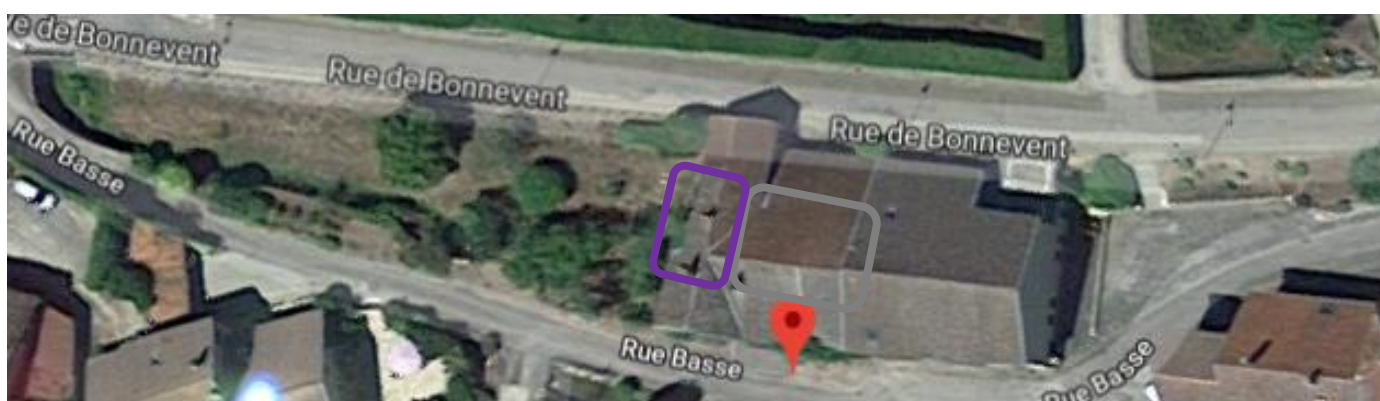


Organisation Rez de chaussée Rout de Bonnevent



Démolition

Organisation Comble



Etat des surfaces utiles souhaitées

Nom des locaux	Surface utile en m ²	Observations
Rez de chaussée - Rue basse		
Locaux Techniques	60	
Salle de rencontre 1	60	Salle de répétition Théâtre
Salle de rencontre 2	60	
Rez de chaussée - Route de Bonnevent		
Logement ou MAM	60	
Médiathèque	70	
Annexe à la salle des fêtes existante	30	
Combles		
Logement ou MAM	60	
Médiathèque	(100)	Optionnel selon l'enveloppe budgétaire. Accès à prévoir au minimum.
Surface Totale	400	